La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires

TROCCA TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES CHAUDIÈRE-APPALACHES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La CTROC interpelle le gouvernement et Santé Québec :
l'importance de reconnaître l'autonomie et la contribution des OCASSS

Lévis, 10 novembre 2026 - La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC) et ses quatorze regroupements régionaux membres interpelle le gouvernement et Santé Québec sur la place accordée aux organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS) dans le contexte des transformations du réseau.

Dans une lettre ouverte, la CTROC rappelle que les quelque 3 000 OCASSS ne sont pas de simples prestataires de services mais des acteurs essentiels aux communautés, dont la contribution repose sur leur autonomie, leur capacité de transformation sociale et leur proximité avec les personnes et les milieux.

Par cette prise de parole collective, la CTROC entend faire valoir l'importance des rôles distincts du communautaire et du réseau public. Elle réaffirme notamment la nécessité de reconnaître l'expertise des regroupements nationaux et régionaux, de préserver les pratiques singulières des organismes et de rétablir de véritables espaces de concertation.

« Depuis la mise en place de Santé Québec, des tensions sont observées. La CTROC et ses membres sont préoccupés par la détérioration des relations et par la reconnaissance des interlocutrices nationales, » affirme Daniel Cayley-Daoust, président de la CTROC. « De par notre proximité avec la population et notre ancrage local et régional, les organismes d'action communautaire autonome peuvent être de précieux alliés dans les efforts de décentralisation et de régionalisation souhaités si notre rôle est reconnu et respecté.»

« En Chaudière-Appalaches, près de cinq années de travail collectif entre les OCASSS, la Trocca et Santé Québec Chaudière-Appalaches avaient permis de bâtir un consensus régional pour mieux adapter le PSOC aux réalités des organismes. Des avancées ont été appliquées en 2025, notamment les seuils planchers et la variable de rayonnement. Un moratoire national a interrompu cette démarche et ramené la région aux modalités de 2016, malgré l'évolution des

besoins. Ce recul fragilise la confiance et met en lumière l'importance de reconnaître pleinement la voix des OCASSS dans les décisions qui concernent leur financement et leur mission. Une véritable régionalisation exige que les décisions se construisent avec les organismes et leurs représentantes régionales, dans le cadre d'un dialogue continu qui reconnaît leur expertise, respecte leurs réalités et préserve leur autonomie.» rappelle Murielle Létourneau, directrice de la Trocca.

La CTROC poursuivra ses interventions afin que la contribution des OCASSS soit pleinement reconnue et que les conditions nécessaires à l'exercice de leur mission soient respectées et préservées.

- 30 -

p.j. Lettre ouverte

La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC) réunit 14 Regroupements régionaux d'organismes communautaires autonomes et représente plus de 3000 organismes enracinés dans toutes les régions du Québec. Elle a comme mission de soutenir les regroupements régionaux et leurs membres, de promouvoir l'action communautaire autonome et d'analyser l'organisation du réseau public de la santé et des services sociaux et ses impacts sur les organismes communautaires autonomes et la population. La CTROC est interlocutrice privilégiée des organismes communautaires autonomes intervenants en santé et services sociaux auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Renseignements :
Vincent Lagacé, 514-562-3349
Coordonnateur | Vie associative et administration
info@ctroc.org